

JUSTICE

Un mythe
contemporain

LE COMLOT DES JUGES

Mc'Do de Millau

l'ordre public
troublé par la justice

La notion d'ordre public

des CLS à
la mondialisation

35 Quater

des zones
en attente de
république

Plan triennal contre les toxicomanies

2001, l'odyssée du
space cake

L'immobilisme dans la magistrature

un défaut
qui arrange bien

L'ENM entre technocratie et archaïsme

Abonnement un an - 5 numéros

220 F (voie normale)

260 F (voie aérienne)

Chèques ou virement à l'ordre de :

JUSTICE, Syndicat de la magistrature

BP 155 - 75523 Paris CEDEX 11



Directeur de la publication :

Anne Crenier

Rédacteurs en chef :

Pierre Jacquin et Alain Vogelweith

Comité de rédaction :

Jean-Claude Bouvier, Louis Bartolomei,

Albert Lévy, Sonia Lumbroso

Dessins :

J.C. Bouvier

Rédaction :

BP 155 - 75523 Paris Cedex 11

Tél. : 01 48 05 47 88

E-mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

N° Commission paritaire : 1567 D 73

Diffusé par : Diffusion populaire

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 40 24 21 31

Conception : TI'kawa

74, rue J.P. Timbaud - 75011 Paris

Tél. : 01 43 38 78 10

Impression : ISI

68-70, rue des Pyrénées

75020 Paris

► Sommaire

■ *Éditorial* 1

■ *Le complot des juges, un mythe contemporain* 3

Les scandales qui marquent la vie politique française depuis le début des années 1990 sont-ils le résultat d'un complot des juges contre les hommes politiques, d'une prise de pouvoir des magistrats concernés au sein de l'espace politique ? Ces interrogations sont pour le moins familières aux observateurs intéressés par les questions de justice. En effet, les thèmes du gouvernement des juges et de ses dangers pour la démocratie se retrouvent de manière récurrente dans les débats politiques récents, et ils contribuent à alimenter l'idée d'une nécessaire réforme des institutions judiciaires.

■ *Affaire du Mc'Do de Millau : l'ordre public troublé par la justice* 6
La Confédération paysanne, jacquerie ou syndicat ? 8

Dans l'affaire du Mc'Do de Millau, qui a abouti à l'incarcération du leader de la Confédération paysanne José Bové et de quatre de ses camarades et à des obligations de cautionnement en rafale à l'encontre de plusieurs militants de cette organisation, l'action de la justice a engendré un trouble à l'ordre public plus important que la manifestation paysanne elle-même. Par la disproportion des moyens matériels et judiciaires employés dans la répression d'acteurs sociaux, cette intrusion de la justice signe le retour par la petite porte des pratiques judiciaires d'une mesure pourtant solennellement abrogée après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 : la loi anticasseurs.

■ *La notion d'ordre public, des CLS à la mondialisation (entretien avec Michel Miaille)* 10

La permanence du thème sécuritaire, à droite comme à gauche, depuis de longues années, pose la question d'une meilleure connaissance de cette idéologie, de son histoire, et de son évolution, au moment même où se généralisent les contrats locaux de sécurité et où une mondialisation de l'ordre public n'est plus une hypothèse d'école.

Cette question pose, en corollaire, celle de nos conceptions des libertés, qui, contrairement au caractère intangible que nous leur prêtons, sont elles-mêmes en évolution. Tel est le sens de l'entretien que Michel Miaille a accordé à Justice, qui permet d'ouvrir de nombreuses réflexions sur ces thèmes.

■ **35 Quater : des zones en attente de république** 13

Dans la salle d'audience n° 6 du tribunal de grande instance de Bobigny, se tient chaque jour, à partir de 10 heures, une audience d'un type particulier... l'audience dite 35 quater, qui concerne les étrangers maintenus en zone d'attente par la police de l'air et des frontières. Le juge va décider du maintien ou non de l'étranger et de sa famille dans cette zone, « oubliettes de l'État de droit ».

■ **Plan triennal contre les toxicomanies ou 2001, l'odyssée du space cake** 16

A l'arrivée de Lionel Jospin aux affaires la Mildt était présidée par une ex-Jupette, Mme de Vérynas. La mission interministérielle ronronnait et reconduisait ses budgets tranquillement. Aujourd'hui, les choses semblent commencer à changer...

■ **L'immobilisme dans la magistrature, un défaut qui arrange bien** 18

■ **Au secours, on torture les chiffres** 21

La question de l'immobilisme dans la magistrature est aujourd'hui un sujet qui fait recette avec la montée des affaires ou la question corse et, plus généralement, le problème de la corruption... Curieusement, devrait-on dire, tant le conservatisme de l'institution, qui est son vrai défaut, et dont l'immobilisme serait plutôt l'effet, n'a jamais dérangé que le justiciable qui en était victime et beaucoup plus rarement les politiques en charge de l'organisation de nos institutions et, plus précisément, de la gestion de cette institution.



■ **L'ENM entre technocratie et archaïsme** 23

La France aime exporter ses institutions, les ériger en modèles transposables à l'étranger. Parmi celles dont on vante régulièrement les mérites à l'extérieur des frontières se trouve l'Ecole nationale de la magistrature.

■ **Notes de lectures** 28

■ **Repères** 30

■ **En bref...** 34